

# Compte-rendu de l'Instance de Proximité Champagne-Ardenne du 14/05/2019



## Présents pour les représentants de proximité :

Alexis DUMOULIN (FO) - Régis ENGRAND (FO) - Carole HERBIN (CGT)

## Présents pour la direction :

Jean-Marc DUBOIS, Secrétaire Général Réseau France 3

Fabien AMET, Adjoint au Directeur des Ressources Humaines de France 3

Catherine VINEAU-PATOUT, Responsable des Ressources Humaines France 3 Grand Est

Romain GUEUGNON, Responsable Centre Technique, France 3 Reims

Thierry GALLOT, Responsable des moyens généraux et APS, France 3 Reims

## 1. Point sur la deuxième réunion Document Unique, quels sont les premiers éléments qui en ressortent ?

L'APS (animateur prévention sécurité) nous fait un rappel des 4 réunions planifiées pour l'élaboration de ce document (une réunion par groupe de travail) :

- 7 mars groupe Rédaction TV/Web
- 24 avril groupe Fabrication régie et support
- 23 mai groupe Fabrication plateau et extérieur
- 27 mai groupe Service généraux maintenance et bâtiments

La dernière réunion du 24 avril s'est bien passée, beaucoup d'informations en ressortent. Elle s'est déroulée en présence du rédacteur en chef par intérim. Une synthèse de toutes les réunions est à faire, peut-être sous forme de réunion afin de pouvoir « décanter » tout ce qui a pu se dire.

La volonté de la direction est de pouvoir sortir le plan d'action (PAPRI Pact) avant fin juin. Avec la mise en place du CSE et des nouvelles instances la procédure de présentation aux élus n'est pas encore définie. Les documents devraient être présentés en instance de proximité afin que les élus puissent émettre un avis. Cet avis sera remonté, soit au CSE réseau soit au CSE central, afin d'éviter de réexaminer les bilans CHSCT de chaque région lors de ces réunions.

Pour la Champagne-Ardenne, plusieurs points ressortent sur les différentes réunions, notamment une grande attente des salariés par rapport au web, et surtout chez les techniciens.

C'est pour répondre à ces attentes que le rédacteur en chef a proposé des ateliers (*mail du 6 mai* : « tout savoir sur le numérique, ou presque »). Il s'agit d'une initiative locale pour laquelle on planifie les gens, mais tous ceux qui souhaitent venir le peuvent.

Toutes ces initiatives apparaîtront dans le DU.

## **2. Point sur l'absentéisme au 31 mars 2019 (documents fournis par la direction)**

La direction nous présente les chiffres de l'absentéisme au 31 mars 2019.

Le service des scripts et celui des vidéos présentent un taux important en raison d'ALD (affection longue durée).

D'autres services (éclairage, son et montage) ont vu leur taux augmenter au cours du premier trimestre 2019 pour des raisons ponctuelles de santé.

En revanche, la rédaction en chef et l'encadrement rédaction ont été fortement impactés par la conjoncture de l'antenne de ces derniers mois.

La direction veut surtout retenir le chiffre du taux de présence proche des 70%. Elle insiste sur le fait qu'il est important d'accompagner le retour des collaborateurs après un arrêt.

La direction souhaite faire évoluer les documents présentés avec des graphiques et un nouvel indicateur sur la durée des absences. Tout est sous forme de tableau actuellement, ce qui ne permet pas une grande lisibilité.

## **3. Bilan de l'emploi au 31 décembre 2019 (documents fournis par la direction)**

La direction nous présente des documents qui sont encore sous la forme des anciens pôles, une nouvelle version sous la forme réseau sera effective courant 2019.

En ce qui concerne la Champagne-Ardenne, la RRH nous dit que le poste vacant de rédacteur à Chaumont sera comblé au 1<sup>er</sup> juin 2019 avec le recrutement d'Aurore Trespeux.

Deux postes restent vacants au jour de l'instance :

- un poste de monteur déjà publié qui n'avait reçu aucune candidature, il sera donc republié pour le mois de juin ou de juillet.
- Un poste de chef info web, une demande a été faite pour une publication prochaine. Un intérim sur ce poste est en cours depuis le 15 mai (lendemain de l'instance), pour une durée minimale d'un mois par Matti Faye.

Concernant la direction du Grand Est, l'intérim de MM. Dubois et Amet est prolongé. La situation de l'ancienne direction n'a toujours pas été débloquée, malgré la volonté de la direction centrale d'avancer sur ce dossier.

## **4. Point sur la grille de rentrée de septembre 2019**

La direction nous donne une information générale d'évolution à la rentrée, une présentation officielle sera faite en CSE prochainement :

**Dès le mois de septembre nous aurons 10 minutes d'antenne supplémentaire avant les JT midi et soir, du lundi au vendredi.**

La régionalisation fait partie du projet de France Télévisions, l'idée est d'être dans la proximité, avec une meilleure exposition des bureaux excentrés et des locales.

Le directeur régional par intérim développe et nous donne les grandes lignes : il faudra être plus à l'extérieur pour le 12/13, travailler en « hyper proximité » pour redonner de la visibilité aux territoires.

On sera plus dans le « décryptage » pour le 19/20, avec la volonté de proposer des sujets « plus fouillés ».

Nous sommes au stade de la réflexion sur les formats qui seront proposés, l'idée est d'aller vers des produits hybrides web/linéaire. Les formes proposées pourront varier selon les régions.

Cette volonté d'évolution de la direction répond à une forte attente des téléspectateurs qui souhaiteraient plus d'informations en région à cette heure-ci, d'après les audiences de nos JT.

Les élus demandent si des moyens supplémentaires seront alloués à cette évolution, il n'en n'est rien, cela se fera à moyens constants...

L'émission « Ensemble C'est Mieux » reste, des modifications seront peut-être apportées mais rien d'acté pour le moment.

Pas de changement pour les week-ends. « Dimanche en Politique » reste sur le même créneau. Il est envisagé de faire quelques émissions en direct pendant une partie de la campagne des élections municipales à venir.

## **5. Point sur une éventuelle expérimentation type « NoA » dans le Grand Est**

Qu'est-ce que NoA ? Petit rappel des élus FO :

(<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/noa-nouvelle-offre-television-regionale-nouvelle-aquitaine-est-nee-1456287.html>)

*"C'est une offre 100% régionale écrite avec les outils, les formats et les codes du numérique pour que tout ce qui sera produit sur cette chaîne puisse être ensuite délinéarisé et donc disponible de n'importe où (...) Nous serons en direct avec des smartphones de tous les lieux du territoire où les médias ne vont jamais."*

*Elle sera diffusée sur les box 7 jours sur 7, 24h/24 et disponible en permanence en streaming sur notre site Web. NoA va s'appuyer sur les salariés de France 3 Nouvelle-Aquitaine pour faire vivre l'antenne. Un accord d'expérimentation a été signé en ce sens par tous les syndicats. »*

Une expérimentation type « NoA » dans le Grand Est fait donc partie des axes de réflexion pour la rentrée nous dit la direction.

Il va falloir regarder comment mettre cette idée en œuvre, dans une ou plusieurs antennes, afin de pouvoir entrer de manière efficace dans une telle expérimentation.

La direction rappelle que la contribution se fait sur la base du volontariat des salariés intéressés. 2019/2020 sera une année de réflexion, les accords concernant cette nouvelle chaîne sont susceptibles d'évoluer afin de pouvoir diffuser des éléments de NoA sur l'antenne linéaire.

## **6. Point sur la défiscalisation des heures supplémentaires depuis la mise en place du prélèvement à la source pour l'impôt sur le revenu**

La RRH nous répond que l'éditeur des logiciels de paye va livrer une nouvelle version début juin.

Le dernier décret sur la défiscalisation ayant été publié fin mars, la mise en œuvre se fera sur la paye du mois de septembre avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier.

## **7. Point sur les congés de fractionnement concernant les journalistes**

La RRH nous répond que les congés de fractionnement ne figurent pas dans l'accord collectif FTV pour les journalistes.

C'est donc le code du travail qui s'applique, mais celui-ci précise que ces congés sont attribués uniquement lorsque le fractionnement intervient à l'initiative de l'employeur et avec l'accord du salarié.

Ce n'est pas le cas à France Télévisions, les journalistes ne bénéficient donc pas de congés de fractionnement.

**8. Point d'étape sur le travail d'accompagnement du cabinet FORSC, et notamment la première réunion avec les salariés, quels sont les premiers sentiments qui en ressortent, quelles conclusions ?**

Une première journée de séminaire avec une partie des salariés de la rédaction a eu lieu le 25 avril, une deuxième le 16 mai avec l'autre partie.

La journée finale aura lieu le 11 juin avec l'ensemble de la rédaction, encadrement compris.

Les retours du cabinet FORSC semblent positifs, selon eux le travail se passe bien et de manière constructive, la direction reçoit des retours sur l'ambiance générale mais pas sur ce qui se dit précisément lors des ateliers et séminaires.

Le rédacteur en chef par intérim a également été reçu par le cabinet FORSC afin d'avoir un rappel sur le travail déjà effectué.

Vos élus FO se tiennent à votre disposition pour toutes questions concernant cette réunion.

La prochaine réunion se tiendra le 17 juin, faites nous remonter les points que vous souhaiteriez voir aborder.

Alexis Dumoulin et Régis Engrand